La salle entière fait une ovation à l'héroïque enfant. Les drapeaux saluent, et le représentant du sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts le félicite.

Le matin, la Société avait fait célébrer à Notre-Dame, sous la présidence de Mgr Amette, un service funèbre pour le repos de l'âme des sociétaires et des divers sauveteurs.

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

L'assemblée générale de la Société française de secours aux blessés militaires, a eu lieu, hier, sous la présidence du marquis de Vogüé, président de la Société. Plus de 1 200 personnes assistaient à cette réunion.

Le président de la République, les ministres, le Conseil municipal, les préfets de la Seine et de police, etc., étaient représentés.

M. de Vogüé ouvre la séance par une éloquente allocution, et donne la parole à M. de Ségur, de l'Académie française, qui retrace, en termes admirables, la mission de la Société et son rôle dans la campagne d'assistance entreprise en faveur des inondés.

A la suite de ce magnifique discours, on entend successivement les rapports des différentes Commissions.

MM. le comte Jean de Castellane et Wilfred-Chabrol sont alors nommés membres du Conseil.

Les membres sortants du Comité sont réélus pour cinq ans.

Enfin, M. Froment-Meurice, dans une chaleureuse improvisation, remercie, au nom du Conseil municipal et de la Ville de Paris, la Société de secours aux blessés militaires, de sa patriotique et généreuse intervention en faveur des inondés de la Seine.

LES INAUGURATIONS D'HIER

LE MONUMENT DE FRANÇOIS COPPÉE

Les discours

Lorsque le monument fut dévoilé, au milieu des acclamations, M. Jean Richepin, en un admirable discours, le remit à la Ville de Paris.

M. Adrien Mithouard répondit qu'il convenait ce monument « dressé par l'affection publique à la mémoire de François Coppée », ce Parisien ému et spirituel, que les Parisiens aimaient tant.

M. J. Aicard, au nom de l'Académie française, dit qu'il dépose « une palme symbolique, qui garde les noms de vieillir ». « François Coppée servit toujours la vérité, l'humanité de toutes ses forces, notre cher, notre admirable François Coppée, héroïquement chrétien, chevaleresquement français et enfin si simplement homme... »

M. René Doumic parla au nom de la Société des gens de lettres de celui « dont le cœur a battu pour tout ce qui veut d'être aimé : l'art et la nature, la gloire et la patrie, l'œuvre humaine et l'œuvre divine »...

Après ces discours, qui furent fort applaudis, Paul Déroulède donna encore la parole à M. Robert de Flers, qui, au nom des auteurs dramatiques, résuma l'œuvre dramatique de Coppée ; à M. Noblemaire, qui succéda à François Coppée dans la présidence de l'Association Valentin Haüy ; au sculpteur Allouard, président de la Société des Parisiens de Paris.

Allocution de Paul Déroulède

Puis Paul Déroulède, salué par les acclamations de la foule, se lève, et, en une vibrante allocution, il remercie Jean Richepin, les orateurs et le sculpteur.

Et, d'une voix plus vibrante encore qui émeut profondément la foule, il fait l'éloge de François Coppée, patriote, homme de devoir, l'un de ceux qui savent toujours répondre : « Présent ! » aux heures de danger. De ces hommes, la France a plus besoin que jamais. D'ailleurs, ce grand patriote était un vrai chrétien, c'est-à-dire sans cesse penché vers ce noble idéalisme sans lequel la vie des peuples comme celle des individus ne vaudrait pas d'être vécue.

Déroulède martèle ses phrases à grands coups, avec cette sincérité, cet amour de la France qui font l'admiration de ses adversaires eux-mêmes. Et les assistants l'acclament longuement et le rappellent encore quand il jette un dernier adieu et un cri d'espérance vers le bronze de François Coppée.

M. Albert Lambert déclame ensuite un beau poème de l'auteur du *Passant*, et Mme Sagond-Weber un poème d'hommage à celui qu'on célébrait, du poète Georges Druilhet.

LE MONUMENT PASTEUR

Dans la matinée, avait lieu, à l'Ecole normale supérieure, une cérémonie intime en l'honneur de Pasteur, qui, on le sait, fit dans cette Ecole ses premières expériences retentissantes.

M. Doumergue présidait la cérémonie, entouré des membres du Conseil de l'Université et des membres de l'Institut Pasteur.

La famille était représentée par Mme Pasteur, par M. et Mme Vallery-Radot et leurs enfants.

Après des allocutions de M. Doumergue, qui a rappelé l'œuvre de Pasteur, de M. Darboux, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, au nom du Comité, M. Ernest Lavisse, de l'Académie française, en un grand discours, a tout ensemble retracé la carrière de Pasteur et fait l'historique du développement de sa méthode scientifique.

Enfin, M. Tannery a évoqué la vie de Pasteur à l'Ecole normale.

LE MONUMENT D'ADOLPHE COCHERY

Hier a eu lieu également l'inauguration, à Montargis, du monument d'Adolphe Cochery, ancien ministre des Finances.

MM. Cochery, René Renoult et Millerand présidaient la cérémonie, à laquelle assistaient un certain nombre de fonctionnaires et d'agents des postes.

Au banquet qui suivit, des discours furent prononcés par le maire de Montargis, MM. Vazeille, député ; Guingand, sénateur, et Alissenr, député de Montargis.

MM. Millerand, Renoult et Cochery ont prononcé quelques paroles.

Les ministres ont ensuite inauguré une nouvelle salle d'opérations à l'hôpital, une école d'enseignement professionnel, et ils ont visité une fondation particulière.

Chambre des députés

Séance du lundi 6 juin

Séance à 4 heures : M. Brisson préside.

Les vérifications de pouvoirs

L'ordre du jour appelle la suite de la vérification des pouvoirs.

Sont validées, sans débat, les élections de MM. :

Joseph Reinach, à Digne ;
Bonnaison, à Marseille (6e circ.) ;
Rabaud-Lacroze, à Confolens ;
Lucien Bertrand, à Nyons ;
Cassadou, à Bordeaux (6e circ.) ;
Fougère, à La Châtre ;
Henri Roy, à Oriéans (2e circ.) ;
Cochery, à Pithiviers ;
De Grandmaison, à Saumur ;
Lamy, à Lorient (2e circ.) ;
Briquet, à Arras (1re circ.) ;
Bar, à Béthune (4e circ.) ;
Fleury-Ravarin, à Lyon (9e circ.) ;
Aubriot, à Paris (1re circ., XVe arr.) ;
Lorimy, à Coulommiers ;
Dumesnil, à Fontainebleau ;
Raugier, à Melle ;
Magniez, à Péronne ;
Vigne, à Brignoles ;
Abel, à Toulon (1re circ.) ;
Travé, à Belfort ;
Sévère, à la Martinique (1re circ.) ;
Lagrosillière, à la Martinique (2e circ.).

Enfin, le résultat de l'élection de la 3e circonscription de la Réunion d'ayant pas été proclamé, le 1er bureau propose d'autoriser, jusqu'après discussion du rapport sur cette élection, M. Archambeaud à siéger.

Ces conclusions sont adoptées.

Il y a actuellement 527 élections validées.

La séance est levée à 4 h. 20.

Demain mardi, élection du bureau définitif de la Chambre.

Echos politiques et parlementaires

L'ACTION LIBERALE

Les groupes de l'Action libérale s'est réuni aujourd'hui pour le renouvellement de son bureau et a nommé :

Président, M. Jacques Piou ; secrétaires, MM. Lefebvre du Prey et Dutreil ; questeur, M. de l'Estourbeillon.

Il ne sera pas nommé de vice-présidents, mais on constituera, dans la prochaine réunion, un Comité directeur de huit membres qui pourront alternativement exercer les fonctions de vice-président.

L'ELECTION DEVEZE

Un nouveau meeting de protestation contre l'élection de M. Devèze à Alais s'est tenu à Vezenobres (Gard).

M. Mazoyer, au nom du Comité radical-socialiste, a fait connaître qu'à l'heure actuelle 4 conseillers généraux, 2 conseillers d'arrondissement, 25 maires, 36 adjoints, 297 conseillers municipaux et plus de 100 républicains et délégués cantonaux sont démissionnaires.

Une manifestation s'est ensuite formée, précédée de la musique.

Dans le cortège on remarquait de nombreuses pancartes portant ces inscriptions : « A bas les voleurs ! Vive le véritable député Marcel Cachin ! »

LES FACTEURS ET M. BRIAND

Les membres de l'Union fraternelle des facteurs locaux, ruraux et auxiliaires de France et des colonies, réunis en Congrès à l'hôtel de ville de Feurs (Loire), ce 6 juin, ont voté, à l'unanimité, à l'ouverture de la séance, un ordre du jour à M. le président du Conseil, se mettant sous sa bienveillante protection ou vue d'obtenir son concours pour l'amélioration de leur sort.

Sont attribués

Par décrets qui viennent de paraître au *Journal Officiel* « sont attribués » à la ville d'Angoulême, le Grand Séminaire diocésain, et à la ville d'Autun, le « parc Saint-Jean », propriété de la mense épiscopale de ce diocèse.

*

D'autres décrets « attribuent » aux communes ou bureaux de bienfaisance correspondants les biens ecclésiastiques volés à diverses paroisses : 10 de la Seine-Inférieure, 89 de la Savoie, 20 du Pas-de-Calais, 15 de la Meuse, 9 de la Meurthe-et-Moselle, 7 de la Mayenne, 7 de la Loire-Inférieure, 12 de l'Ain, 19 de l'Aveyron, 4 des Basses-Alpes, 4 de l'Aube, 8 de la Gironde, 4 du Gers, 3 des Landes, 2 d'Indre-et-Loire, 8 du Cher, 8 de la Haute-Loire, 8 de la Dordogne, 8 de la Corrèze, 2 des Ardennes, 8 de la Haute-Loire, 8 du Loiret, 1 de la Corse, 1 de la Charente.

*

Pour recevoir les biens volés aux Fabriques, 4 bureaux de bienfaisance sont créés : à Cabanac-et-Villagrains (Gironde), à Campiong (Aude), à Longuerie (Seine-Inférieure), à Rilhac-Rançon (Haute-Vienne).

Le libéralisme et le socialisme en Espagne

La *Croix* a signalé en son temps un des faits les plus marquants des dernières élections espagnoles, à savoir la nomination aux Cortès du premier député socialiste, M. Pablo Iglesias. Cette victoire inattendue doit-elle être attribuée à des raisons de doctrine ou à des raisons politiques ? Le socialisme séduit-il les Espagnols ou n'ont-ils voté pour lui que pour des motifs de tactique électorale ? Cette dernière cause est la seule vraie. Depuis le ministère Moret, le socialisme politique a pris en Espagne une certaine importance qu'il doit aux libéraux et aux républicains. Le libéralisme, en s'inclinant plus à gauche, c'est fourvoyé dans le socialisme. Nous n'en voulons pour preuve que le fait suivant : Depuis trois mois, il se publie à Madrid un quotidien socialiste, la *Manona* (le *Matin*) dont le sous-titre est : *libéral-socialiste*.

Etrange qualification, qui indique, qu'en Espagne comme ailleurs, le radicalisme n'est que le fourrier de la révolution.

L'attentat contre M. Lépine

COUR D'ASSISES DE LA SEINE

Deux anarchistes, l'un Espagnol, Manuel de la Torre, 36 ans, employé de commerce ; le second Français, Augustin-Michel Petit, 31 ans, tisseur, comparaissent aujourd'hui devant la Cour d'assises de la Seine, présidée par M. le conseiller Fabry, sur l'accusation de tentative d'homicide volontaire sur des personnes non déterminées.

Le crime qui leur est reproché remonte au 13 octobre 1909. C'est à cette date, on s'en souvient, que, vers 9 heures du soir, eut lieu une sanglante manifestation organisée par la *Guerre sociale* pour protester contre l'exécution de Ferrer.

A cette manifestation, qui se déroula dans le voisinage immédiat de l'ambassade d'Espagne, boulevard de Courcelles, les faits les plus graves se produisirent : un agent fut tué, l'agent Dufresne, et 98 gardiens de la paix ou gardes républicains furent plus ou moins grièvement blessés.

L'auteur de la mort de l'agent Dufresne n'a pu être retrouvé, mais Manuel de la Torre et Augustin Petit furent arrêtés au moment où ils venaient de tirer des coups de revolver sur un groupe formé par M. Lépine et plusieurs hauts fonctionnaires de son administration. Le préfet de police fut brûlé légèrement à la figure par la détonation de la poudre, et M. Guichard, commissaire de police, fut atteint par une balle.

Interrogé le premier, Manuel de la Torre déclare que, le 13 octobre, en sortant de travailler, il ignorait la manifestation. C'est par un journal de soir qu'il en eut connaissance. Il résolut de s'y rendre pour protester contre l'exécution de son compatriote.

Le P. — N'avez-vous pas acheté un revolver avant de vous y rendre ?

R. — Non.

D. — L'agent Pebeau vous a cependant vu faire feu dans la direction du préfet de police, et un même agent a ramassé à vos pieds un revolver contenant quatre cartouches, et une douille vide, et votre canne ?

R. — Le revolver dont vous parlez n'a été trouvé que longtemps après que les coups de feu eurent été tirés sur M. Lépine, et il ne m'a jamais appartenu.

D. — Cependant, l'employé de l'armurier de la rue Saint-Lazare qui a vendu cette arme affirme que c'est bien vous qui, le 13 octobre, dans la soirée, la lui avez achetée ?

R. — Cet employé se trompe. Il me prend pour un autre. Je puis avoir un sosie.

D. — Le gardien de la paix Lebeau est trompé aussi ?

R. — Certainement.

D. — Pourquoi, si vous n'étiez pas coupable, avoir opposé aux agents une telle résistance qu'on a dû vous conduire, en voiture, au bureau de police ?

R. — J'ai résisté instinctivement, et si j'ai frappé, c'est que j'étais frappé moi-même.

D. — Le lendemain de votre arrestation, une démarche fut faite auprès de l'armurier. Une femme lui téléphona, dans la matinée, puis vint, dans la soirée, la prier de ne pas reconnaître la personne qui, la veille, était venue lui acheter un revolver.

R. — J'ai toujours ignoré cette démarche.

D. — Vous maintenez que ce n'est pas vous qui avez acheté un revolver ; vous niez aussi être l'auteur des coups de feu tirés dans la direction du préfet de police ?

R. — Oui.

Le président procède alors à l'interrogatoire de Petit.

D. — Vous reconnaissez-vous avoir tiré un coup de revolver au cours de la manifestation ?

R. — Oui, mais j'ai tiré en l'air.

D. — Des agents viendront affirmer que vous visiez, vous aussi, le préfet de police, et que c'est la balle que vous avez tirée qui a atteint M. le commissaire Guichard.

R. — Je maintiens que j'ai fait feu en l'air.

D. — Pourquoi avez-vous tiré ?

R. — Ce fut machinalement.

J'avais été suggestionné en voyant ce qui se passait autour de moi. J'ai pris alors le revolver que je porte toujours sur moi, parce que j'habite Puteaux, et que je rentre tard.

Je regrette ce geste inutile.

Inutile ! et malvoulu, ajoute le président, qui clôt sur ces mots l'interrogatoire.

On entend, alors, les témoins. Ils sont une trentaine. Parmi eux se trouvent M. Lépine, préfet de police, et plusieurs députés socialistes, dont M. Jaurès.

Les premiers entendus sont les agents qui étaient auprès de M. Lépine lorsque les coups de feu ont été tirés.

L'agent Lebeau affirme qu'il a vu Manuel de la Torre faire feu sur le préfet de police.

Plusieurs autres confirment cette déposition.

On entend ensuite M. Léon Orval, l'employé de l'armurier de la rue Saint-Lazare.

Il déclare : « Je reconnais parfaitement de La Torre comme le client qui est venu, le 13 octobre au soir, m'acheter un revolver. C'est bien lui, à moins que l'accusé lui présent ait un sosie ayant la même physionomie et le même accent !

M. Guittard, commissaire de police, affirme avoir vu Petit tirer sur le groupe dont il faisait partie avec le préfet de police.

Le P. — Petit s'est-il tiré en l'air ?

R. — Je suis absolument certain de l'avoir vu faire feu dans notre direction.

MM. Morrot, commissaire de police ; Touey, directeur de la police municipale ; Lesuisse, son secrétaire, viennent confirmer les déclarations précédentes, et l'audience est suspendue.

Les débats de cette affaire occuperont deux audiences.

En attendant l'arrivée de M. Lépine, préfet de police, on entend quelques témoins à décharge. M. Vaillant, député de Paris, critique la police, et notamment M. Lépine. « Ce personnage, dit-il, est un maniaque dangereux dont la place serait plutôt à Sainte-Anne (maison de fous) qu'à la tête de la police. »

Le président rappelle le témoin à plus de modération ; puis on appelle M. Jaurès, député du Tarn.

Celui-ci précède que, dans les manifestations, les provocations viennent toujours de la police.

Des huissiers, conformément au cérémonial, tracé par le décret du 4 mai 1872, relatif au cas de citation en témoignage des ministres et autres principaux fonctionnaires, vont, alors, chercher M. Lépine dans le Chambre du Conseil de la Cour. Ils le conduisent à la barre des témoins.

Le préfet de police fait le récit de la manifestation et dit qu'au moment où il voulait exhorter les manifestants au calme il a entendu une première détonation.

— Je me suis retourné, ajoute-t-il, et j'ai entendu un second coup de feu. J'ai senti, à ce moment, une brûlure à la joue et, pressant ma main sur la figure, j'ai recueilli quelques gouttes de sang. J'ai vu une troisième balle effleurer M. Guichard.

Le préfet de police est reconduit avec le même cérémonial à la porte du Palais.

On reprend l'audience des témoins à décharge.

Demain, fin des débats.

Ce que disent les journaux

Mouvement tournant?

L'oracle radical — M. L. Bourgeois — a parlé. Il a fait le « signe de détresse » contre la R. P. Sera-t-il obéi ?

Les *Nouvelles*, qui furent si ferventes pour la proportionnelle, ne cachent plus leurs appréhensions.

Il faudrait être aveugle pour ne pas discerner les espérances que la R. P. a fait naître. Nous qui fûmes toujours partisans d'une réforme électorale, nous nous sommes toujours élevés contre l'absolutisme de certains proportionnalistes. La réforme électorale, utile à notre avis, inutile selon M. Léon Bourgeois, ne nous a jamais paru devoir être l'œuvre unique de cette législature. Nous avons comparé la campagne des premiers proportionnalistes à la campagne ravisonniste, qui a donné naissance au boulangisme. L'incontinence de langage de certains de ces réformateurs nous montre aujourd'hui que, dans leur esprit, R. P. et revision constitutionnelle se confondent. Il s'agit non plus d'une œuvre de justice envers les minorités, mais d'abolir le principe majoritaire, essence même de la République, et de renforcer les pouvoirs personnels du chef de l'Etat. Porter la main à la fois sur le suffrage universel et sur la Constitution : telle est l'aventure dans laquelle on pousse ce pays.

Le moment est venu pour les républicains de serrer leurs rangs. Il serait injuste de soupçonner les intentions de tous les proportionnalistes. Il en est qui sont de bonne foi, le plus grand nombre, croyons-nous. Mais il en est d'autres. Et cette constatation doit suffire pour ne s'aventurer qu'avec prudence dans l'élaboration d'une réforme qui suscite tant de convoitises.

L'*Action* est moins hésitante :

Hélas ! la mouche qui pique M. Léon Bourgeois, et avec lui la *Dépêche de Toulouse*, c'est la réforme électorale. Les grands chefs du radicalisme, qui ont usé de tout, même parfois de procédés assez laids, pour identifier cette réforme avec la « réaction », n'ont pas encore pris leur parti de s'être aussi lourdement trompés. Au lieu de reconnaître leur erreur, ils s'y entêtent, ils n'ont que des biais bienséants pour la R. P. et le scrutin de liste régional, ils ne veulent voir dans le grand mouvement idéaliste qui emporte la France vers cette réforme, cité de toutes les autres, qu'une machine de guerre contre le radicalisme, et ils finiront par le faire croire au pays, si le radicalisme ne se dégage pas à temps d'une aussi imprudente confusion.

Cette première erreur de M. Léon Bourgeois et de ses amis s'aggrave d'une seconde, encore plus dangereuse parce que plus personnelle. Comment un homme d'Etat aussi noble et aussi élevé que l'ancien président du Conseil peut-il descendre à écrire que « l'institution parlementaire elle-même et le suffrage universel sont *déconsidérés* » et « menacent ruine » parce qu'un grand nombre de membres de l'ancienne Chambre n'ont pas été réélus ! Comment, vous en serez-là, de confondre le régime avec les personnes, la République avec tels ou tels individus, la démocratie avec ses *beati possidentes* ?

N'est-ce pas précisément là qu'est le danger pour certains partis républicains, et plus spécialement pour le parti radical ?

Le jour où une oligarchie de familles parlementaires s'aviserait de considérer les élections comme sa propriété, et les arrondissements comme autant de fiefs, ce jour-là verrait se détourner d'elle les suffrages populaires, mais ni la République ni la démocratie ne seraient pour cela en péril. Nul n'est indispensable dans un régime de suffrage universel, pas plus les partis que les individus, et ceux-là surtout qui prétendent s'imposer par force ou par privilège sont exposés aux chutes les plus soudaines et aux ruines les plus retentissantes.

Que M. Léon Bourgeois déploie donc toute sa puissance de séduction et de logique à rallier ses amis radicaux autour du grand programme de réformes dont il reconnaît que le gouvernement a pris l'initiative. Ce faisant, il aura plus que jamais servi la République, sans sortir de sa vraie nature.

Echos religieux

Nouvelles paroisses

Continuant une œuvre dont il lui a été donné de constater les heureux résultats à Nancy, à Jouf, à Saint-Philin, Mgr l'évêque de Nancy vient d'ériger en paroisse la chapelle de secours Saint-Léopold, au faubourg de Nancy, à Lunéville, et de démembrer également de l'immense paroisse Saint-Jacques, à Lunéville, une seconde paroisse qu'il dédie à la bienheureuse Jeanne d'Arc.

Au lieu de deux paroisses, Lunéville en aura donc quatre désormais, et les nouvelles églises, celle-ci bâtie, celle-là à construire, auront bientôt toute leur organisation moderne, à l'instar de leurs aînées et des 14 paroisses de Nancy.

Belle manifestation

Les catholiques d'Alençon se sont groupés dimanche en une foule compacte pour une imposante manifestation. Ils sont allés en chantant des cantiques recevoir la bénédiction du Très Saint Sacrement aux trois églises de la ville près desquelles un reposoir était dressé à cet effet. Environ plus de 3 000 personnes y assistaient. Puisse cette union, et en nombre obtenir à nouveau les processions comme par le passé.

Union centre-ouest des anciens élèves des écoles libres catholiques

Le second Congrès de l'Union Centre-Ouest des associations des anciens élèves des écoles libres catholiques se tiendra à Poitiers, à l'école Saint-Stanislas, le dimanche 19 juin, sous la présidence de Mgr l'évêque de Poitiers et de M. E. Fougère, vice-président des anciens élèves des Frères de Lyon, secrétaire général du Comité permanent des Amicales d'anciens élèves de l'enseignement libre de France.

NOS AMIS DÉFUNTS

JÉSUS, MARIE, JOSEPH

Unis 7 ans et 7 quarantaines, 8 jour 1907.

Mme Vve Auguste Félix, née Housier, abonnée de la *Croix*, 70 ans, à Avignon. — Le Fr. Epipodus, des Frères Maristes, à Varennes-sur-Allier (Allier). — Mme Marie Pouch, née Delgot, 66 ans, et Mme Delpit, 44 ans, à Allassac (Corrèze). — François Chauffier, 74 ans, et Mme Guillaumette Mayre, née Bardon, 80 ans, à La Chataroulle (Corrèze). — M. l'abbé Jourdonnelx, ancien curé de Saint-Bonnet-de-Salers (Cantal), 77 ans, à Trébiac (Cantal). — Mme Vve Augustine-Sophie Carbon, née de Peyre, 87 ans, à Saint-Martin de Villeréglan (Aude).

FIANÇAILLES

On recommande aux prières les fiançailles de Mlle Anne-Marie Taffin de Givenchy avec M. Jean de France.

Au sanctuaire de Lourdes

En vertu d'un Bref pontifical récent, l'évêque de Tarbes, gardien du sanctuaire de Lourdes, est autorisé à créer des chapelains honoraires et des chapelains titulaires de la basilique de Lourdes. Le nombre en est illimité.

LA PERSÉCUTION

Le tribunal correctionnel de Saint-Marcellin vient de condamner l'abbé Carrin, vicaire de Vinay, à 200 francs d'amende pour avoir réfuté au catéchisme les erreurs enseignées aux enfants catholiques, dans les manuels condamnés par tous les évêques de France, sous la ridicule prétexte qu'en ce faisant il a ouvert une école.

On sait que Mgr Touchet est allé lui-même faire cette réfutation. On n'a pas osé le poursuivre.

Informations du soir

Rome

Par dépêche de notre correspondant particulier :

Les pèlerins allemands au Vatican

Le Pape a reçu, hier à midi, le pèlerinage allemand, organisé par le Comité des pèlerinages de Berlin. L'audience avait excité l'attente de tous, à cause de l'agitation artificiellement provoquée en Allemagne autour de la récente Encyclique, par les correspondants romains des journaux libéraux, qui avaient télégraphié l'Encyclique, en rendant beaucoup plus durs certains passages sur les réformateurs.

Les pèlerins étaient 300, dont une centaine d'hommes, autour des bannières des Associations professionnelles ouvrières de Berlin.

Après avoir baisé l'anneau lorsque le Pape passa dans les rangs, tous se réunirent dans la salle du Consistoire.

Un curé de Berlin exprima, dans une adresse latine, les sentiments des pèlerins, heureux de venir affirmer leur affection au Pape, leur dévouement allant jusqu'à la mort, au moment où dans le monde entier redoublent les attaques contre le Saint-Siège.

L'orateur rappela que le Comité du pèlerinage organisa ceux de 1900, puis de 1903, pour le jubilé de Léon XIII. Le présent est le troisième.

Le discours du Pape

Le Pape répondit par un discours en italien, que traduisit ensuite Mgr Lohninger, recteur de l'église allemande Del Anima.

Le Pape dit sa joie de voir ses fils venus de la lointaine Allemagne pour affirmer leur respect et leur obéissance. Ils montrent ainsi leur vive foi, conservée depuis la prédication de saint Boniface. Leur présence apporte au Pape la consolation. Le Pape est heureux de leur dire son admiration pour les faits qui lui furent rapportés dans la récente audience du patriarche de Jérusalem, qui lui raconta le pèlerinage édifiant des Allemands à Jérusalem, pour la consécration de l'église de la Dormition sur le mont Sion.

Ainsi le peuple allemand sous les auspices des empereurs et des princes, rendit hommage au christianisme dans les lieux mêmes où le Rédempteur donna sa vie pour l'humanité. Le pèlerinage allemand en Terre Sainte marquera un souvenir dans l'histoire de l'Eglise, et il honora les princes et le peuple allemand qui montrèrent ainsi leur attachement à la religion chrétienne.

Le Pape souhaite que le Seigneur maintienne toujours leur foi vive, et il appelle les bénédictions divines sur l'empereur, les princes, les familles impériale et royales, sur les cardinaux, les évêques, les prêtres et les fidèles allemands, leur souhaitant le bonheur dans le temps et l'éternité.

Après la bénédiction du Pape, les pèlerins chantèrent un cantique allemand, puis le Pape partit, après avoir salué en disant : *Gelobt sei Jesus Christus !*

Le discours du Pape a produit une excellente impression. Il montrera l'inanité des accusations des ennemis du Saint-Siège contre le Pape, qui, dans l'Encyclique sur saint Charles, ne pouvait pas parler autrement qu'il ne le fit.

*

Le Pape a reçu aujourd'hui, outre le pèlerinage allemand, Mgr Moeller, archevêque de Cincinnati, et le P. Fonck, recteur de l'Institut biblique, qui lui a présenté le P. Ronsavalle, professeur à la Faculté orientale de Beyrouth et membre de l'Institut de France.

LES FRAUDES DE LA MARINE

Toulon, 6 juin. — Le tribunal maritime a continué, ce matin, à 8 h. 30, à juger les affaires frauduleuses de la marine.

Le commandant Grosse a prononcé un réquisitoire très sévère, plaé particulièrement contre Renuffel, pour qui il a demandé l'application des travaux forcés ou la réclusion pour faux et usage de faux, soustraction frauduleuse et corruption. Il a requis également des condamnations pour le commis Cicerone, pour Leguen et pour d'Hère. Pour ces trois derniers, il a laissé au tribunal le soin de fixer la peine.

Les plaidoiries ont commencé ensuite.

LES FETES DU SACRE CŒUR

Bergerac. — La grande procession des trois paroisses réunies, présidée par Mgr Bougoin, s'est déroulée hier sur la place, sans incident, et favorisée d'un beau soleil.

GREVE DE DOCKERS

Brest, 6 juin. — 70 ouvriers de la Briquetterie de charbon pour la marine Bastit, au port de commerce, se sont mis en grève, réclamant 0 fr. 10 d'augmentation par heure. Les dockers se sont solidarisés avec eux. Le vapeur *Blandfordham*, de Swansea, chargé de charbon pour M. Bastit, reste en détresse.

L'AGITATION CHEZ LES BARDINIERS

Un Congrès des ouvriers bottiers, adhérent à la Fédération nationale des ouvriers bottiers de France, s'est tenu hier à la Bourse du travail de Lorient. D'importantes décisions, tenues très secrètes, ont été prises pour le cas où les pourparlers entrepris actuellement entre les ouvriers soudeurs et les industriels s'aboutiraient pas.

A ce Congrès, qui a une importance très grande au moment où la pêche va s'ouvrir, les Syndicats de Nantes, Bordeaux, Paris, Douarnenez, Audierne, Concarneau, Saint-Malo, La Croisic, etc., étaient représentés. Le délégué Dogès, de la Fédération, va entreprendre des conférences dans tous les ports de la côte.

LA GREVE DES CHEMINS DE FER DU SUD

Digne, 5 juin. — Le service des trains pour la Compagnie des chemins de fer du Sud, de Digne à Saint-André s'effectue normalement. Les mesures sont prises pour le service régulier des voyageurs et des messageries grandes vitesses ; à l'arrivée de chaque train, du chef de gare ambulant descend et se met à la disposition du public pour la délivrance des billets et l'enregistrement des bagages.

L'EMPEREUR D'AUTRICHE ET LE PRINCE HERITIER DE TURQUIE

Vienne, 6 juin. — L'empereur a rendu, dans la matinée, à l'héritier du trône de Turquie, la visite que ce prince lui a faite hier. Il s'est entretenu avec lui pendant une demi-heure.

Le comte d'Aerenthal, ministre des Affaires étrangères, a fait hier une visite d'une demi-heure au prince héritier de Turquie.

MAROC

Un nouveau prétendant

On confirme formellement la proclamation de Moulay-Kébir à Taza par les tribus des Ianaouna qui lui ont remis le burnous de l'investiture avec les armes et le matériel de Bou-Hamara.

De nombreux soldats des mehallas ont déserté leurs tabors.

Les Djehalas ont rejoint Moulay-Kébir.

ESPAGNE

Contre les écoles anarchistes

Les habitants du village de Puebla-Aljuices ont essayé de prendre d'assaut l'école du village, sous prétexte qu'elle donnait un enseignement anarchiste.

Les professeurs ont tenu tête à la foule à coups de revolvers jusqu'à l'arrivée de la garde civique qui a protégé les professeurs.

Le Parquet a perquisitionné à l'école, où il a trouvé des formules de fabrication de bombes, des plans de la ville de Barcelone et des modèles d'engins explosifs.

*

FEUILLETON DU 7 JUIN 1910 — 7 —

Le broyeur d'hommes

Résumé des six premiers feuilletons

Deux jeunes gens, Martial Cappelle, de Brignac-en-Limousin et Florent Pallier, d'Yémanville en Beauce, se sont rencontrés sur la route de Paris où ils viennent chercher fortune. Dans la capitale, l'un et l'autre ont trouvé une place à l'usine Gannet que dirige comme associé M. Pierre Signatel, cousin d'un oncle de Martial.

Ce dernier est très satisfait de l'emploi qu'on lui a donné ; Florent, au contraire, qui a été accepté par M. Signatel, à titre de compagnon de Martial, comme ouvrier forgeron, est mécontent de son sort et estime être trop peu payé.

Invité à réunir au café des « Oiseaux » où les deux jeunes gens firent halte en entrant à Paris, Martial Cappelle y écoute l'hôtesse, Mme Maringuet, lui conter avec volubilité et prolixité comment elle maria sa fille Sidonie avec M. Forminos, écuyer au grand cirque Huntmayer, et accepta depuis, d'élever à Paris leur fils, le petit Tonio.

Et comment vous est-il revenu ? interrogea Martial, en essayant de placer un mot afin de manifester l'intérêt qu'il prenait à ce récit.

Une expression de tristesse passa dans les yeux de la grand'mère.

— Il a été malade... une mauvaise bronchite au printemps ; il tousse sec toujours... Le cirque fait la tournée du Nord, Russie, Allemagne, Hollande. Les enfants ont eu peur ; Montrouge n'est pas la Côte d'Azur, mais, là, il est tranquille dans sa petite chambre close, au lieu de déménager chaque semaine...

— Et qu'allez-vous faire de lui ?

Mme Maringuet prit un air mystérieux.

— Voilà, il a travaillé comme il a pu et en sait autant qu'un autre... Si je le mets en pension, cela nous coûtera cher, et il se croira un monsieur ! J'ai songé à le faire entrer dans votre usine, pour aider la concierge que je connais et à laquelle je rends des services à l'occasion. Je lui ai dit l'autre jour : « Il vous faudrait un tout petit jeune homme pour vous aider ; il irait de la loge aux bureaux, ferait vos commissions, on la payerait peu d'abord, puis on l'augmenterait... » J'ai parlé de vous à Mme Kerlec, la concierge, elle m'a dit que vous et l'ouvrier que vous aviez amené, étiez entrés, sans que l'on vous fît languir... Il faut que M. Signatel (car il paraît que c'est lui que vous avez tenu à voir), veuille du bien. Parlez de Tonio... ce serait si facile.

Martial devint tout rouge.

— C'est que, c'est que... il a déjà fait beaucoup pour moi... Je n'ose pas... Si l'occasion se présente... j'essayerai.

Mme Maringuet admonesta :

— L'occasion ! ce se présente quand on veut la faire naître. En attendant, venez dîner et ne dites rien ni à Marius ni au petit.

V.

Hector Gannet était écroulé dans un vaste fauteuil devant son bureau.

Ce siège de malade, à oreillettes, suggestionnait la souffrance et l'impuissance au travail ; c'était le sollicitude de Pierre Signatel qui l'avait substitué au coin de paille qu'affectionnait son associé...

Les coudes sur les papiers qu'il voulait examiner, la front dans ses mains amaigries, Gannet essayait de fixer sa pensée ; il commençait à cuivre, enfin, le fil de l'affaire qu'il étudiait, lorsque la porte de son cabinet s'ouvrit doucement ; Signatel entra avec les précautions que l'on prend pour ne pas éveiller les échos d'une chambre mortuaire...

— Comment allez-vous, aujourd'hui, mon bien cher ami ? demande-t-il à voix basse, en approchant sans bruit une chaise sur laquelle il s'assit de manière à voir quel dossier lisait Gannet.

— Je ne sais... Je ne saurais dire... répondit faiblement Hector rejeté dans le vague.

— Vous êtes pâle... plus qu'hier... votre état est intermittent, peut-être serez-vous mieux demain ?.. Quand reverrez-vous le docteur ?

— Il est venu ce matin...

— Pourquoi ne m'avez-vous pas fait avertir ? J'aurais voulu assister à la consultation, indiquer certains symptômes extérieurs dont peut-être, vous ne vous apercevez pas vous-même...

Hector secoua la tête.

— Je me rends compte, nettement, trop nettement de ce que j'éprouve.

— Et que vous a ordonné le docteur ?

— Un départ immédiat pour les pays du soleil, un changement de lieu continuel, l'achèvement de la saison en Egypte. Il ne veut pas que je parte seul, mais que j'emmène un jeune médecin pour lequel un voyage d'études est nécessaire. Vous trouverez, m'a-t-il dit, un soulagement en accomplissant une bonne œuvre, et un grand intérêt à partager les recherches que votre compagnon doit faire sur la science médicale chez les anciens, d'après les découvertes récentes.

Signatel écoutait, modifiant mentalement le plan du docteur.

— Eloigner Gannet, c'était bien ; lui donner un compagnon, c'était mieux encore, mais à condition que ce compagnon fût choisi par lui, Signatel, et dépendît de lui seul... Voyager, reprendre l'initiative abolie, perdre un instant de vue le point noir, le point mortel... le réciff sur lequel la raison semblait toujours prête à sombrer !... Cela, jamais !

L'éloignement devait être pour Gannet la captivité, et le compagnon... devait être le geôlier.

Il faudra même deux geôliers et non pas un, pensa Pierre. Le garde-obliourme, qui tient brutalement la porte close devant l'évasion matérielle, et l'autre geôlier, qui suggestionne le trouble mental, qui s'oppose à la libération du cerveau. Je crois avoir trouvé le premier. Je chercherai le second.

Tout haut, il approuva :

— Votre médecin a raison. Il faut sortir d'ici... Votre santé avant tout... la responsabilité vous ronge, le peu de travail que vous parvenez à faire vous épuise le cerveau. L'appréhension d'une nouvelle catastrophe vous hante sans cesse... Vous devez reconnaître votre impuissance, votre faiblesse. En les niant, vous augmentez le poids déjà écrasant sous lequel vous êtes prêt à défaillir.

Hector s'était rejeté en arrière, les yeux à demi clos, les mains croisées sur sa poitrine, comme s'il eût pu, avec la pression de ces doigts débiles, comprimer les battements de son cœur.

La vision terrible du malheureux Jouanneau, déchiqueté par la machine, passait devant ses yeux, dont le regard, soudain, devint égaré. Il se leva tout droit.

— Ne restez pas debout, je vous en supplie, lui dit Pierre ; évitez donc toute fatigue inutile... Je devine que vous êtes en proie à quelqu'une de vos